

## Burundi

En 2015, le Burundi a réalisé des progrès minimes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a offert un cours de perfectionnement à certains inspecteurs du travail et continué de financer des programmes sociaux susceptibles de contribuer à la prévention ou l'élimination du travail des enfants. Toutefois, au Burundi, des mineurs sont impliqués dans le travail des enfants, notamment dans l'agriculture, et dans les pires formes de travail des enfants, y compris dans l'exploitation sexuelle commerciale. La scolarité n'est pas obligatoire au Burundi, ce qui accroît le risque que des enfants soient obligés de travailler. Les responsables de l'application des lois n'ont pas les moyens nécessaires pour bien mener des inspections du travail et des enquêtes judiciaires avec efficacité. De plus, les programmes sociaux ne visent pas tous les secteurs dans lesquels travaillent des enfants.

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants, y compris de ses pires formes, au Burundi, sont proposées :

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Interdire et criminaliser l'utilisation d'enfants dans des activités illicites, en particulier la production et le trafic de stupéfiants.	2015
	Adopter une loi fixant l'âge de la fin de la scolarité obligatoire pour qu'il soit le même ou plus élevé que l'âge minimum d'admission à l'emploi.	2009 – 2015
	Veiller à ce que tous les enfants soient protégés par les lois, y compris ceux qui travaillent en dehors des relations de travail officielles.	2015
	Veiller à ce que la loi protège les enfants de moins de 18 ans contre toutes les formes d'exploitation sexuelle commerciale, y compris la distribution et la possession de pédopornographie.	2014 – 2015
	Veiller à ce que les lois criminalisent l'utilisation d'enfants de moins de 18 ans dans les conflits armés.	2012 – 2015
Mise en application	Rendre accessibles au public des informations sur le financement de l'Inspection du travail, le type d'inspections du travail effectuées, le nombre d'infractions constatées et le nombre de condamnations prononcées.	2013 – 2015
	Accroître le nombre d'inspecteurs du travail pour couvrir toute la main-d'œuvre de façon appropriée et donner une formation et des ressources adéquates à tous les inspecteurs pour permettre l'organisation d'inspections du travail, y compris d'inspections inopinées, dans tout le pays.	2009 – 2015
	Établir un mécanisme de dépôt de plaintes portant sur le travail des enfants.	2009 – 2015
	Établir un mécanisme d'orientation pour prise en charge entre les autorités du travail et les prestataires de services sociaux.	2009 – 2015
	Accroître le nombre des enquêteurs chargés de faire respecter le droit pénal concernant les pires formes de travail des enfants et fournir une formation et des ressources adéquates pour pouvoir effectuer des enquêtes et des poursuites pénales.	2009 – 2015
	Mettre fin à la détention et la poursuite en justice d'enfants forcés de participer à des conflits armés. Veiller à ce que les enfants soient démobilisés et qu'ils reçoivent des services de protection.	2015

Coordination	Veiller à ce que le Comité national multisectoriel pour l'élimination des pires formes de travail des enfants et la Commission permanente sur la traite des personnes s'efforcent de combattre et de prévenir le travail des enfants, y compris ses pires formes.	2015
Politiques gouvernementales	Intégrer des stratégies d'élimination et de prévention du travail des enfants dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).	2012 – 2015
	Prendre des mesures pour mettre en œuvre le plan d'action national de lutte contre la traite des personnes.	2015
Programmes sociaux	Adopter des programmes sociaux pour surmonter les obstacles qui entravent l'accès des enfants à l'enseignement public gratuit, comme l'obtention d'un acte de naissance et le paiement des manuels scolaires et des uniformes.	2015
	Mettre en place des programmes de lutte contre le travail des enfants, notamment dans l'agriculture et le secteur industriel, et renforcer les programmes existants de ce type.	2009 – 2015